

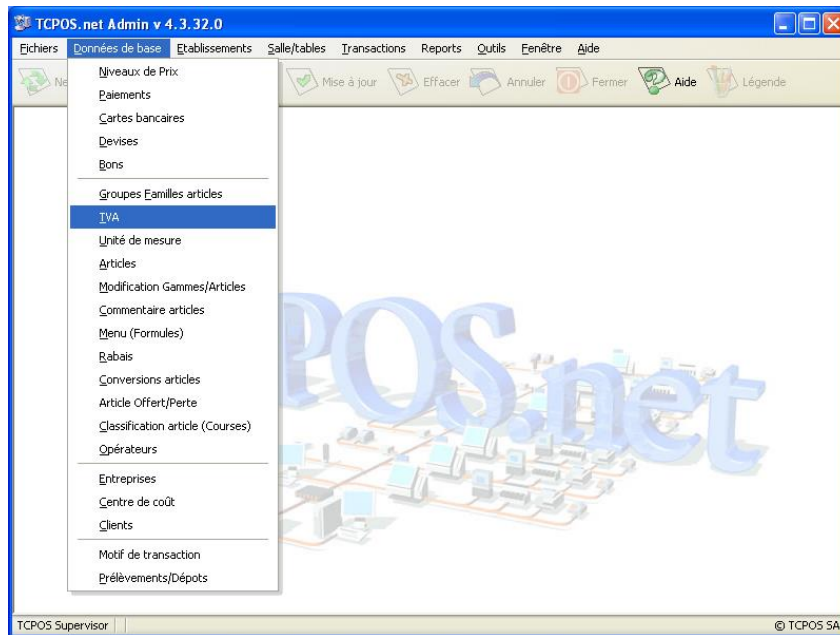
## MODIFICATION TVA TcPos Version avant 4.5

Modification du ou des taux de TVA :

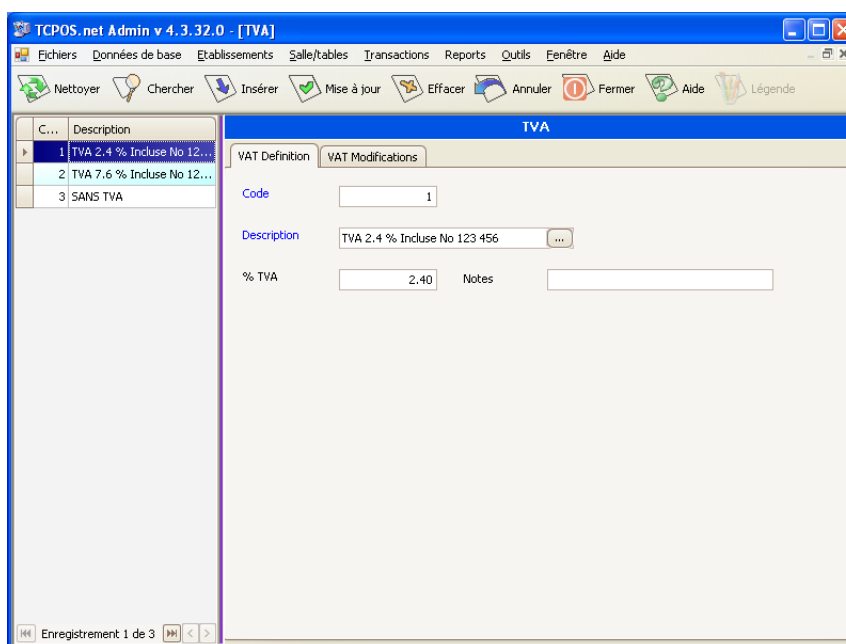
Deux possibilités s'offrent à vous :

Première solution, après le 1 janvier 2018

Ouvrez l'admin de TcPos et cliquez sur le menu « Données de base » puis sur « TVA »



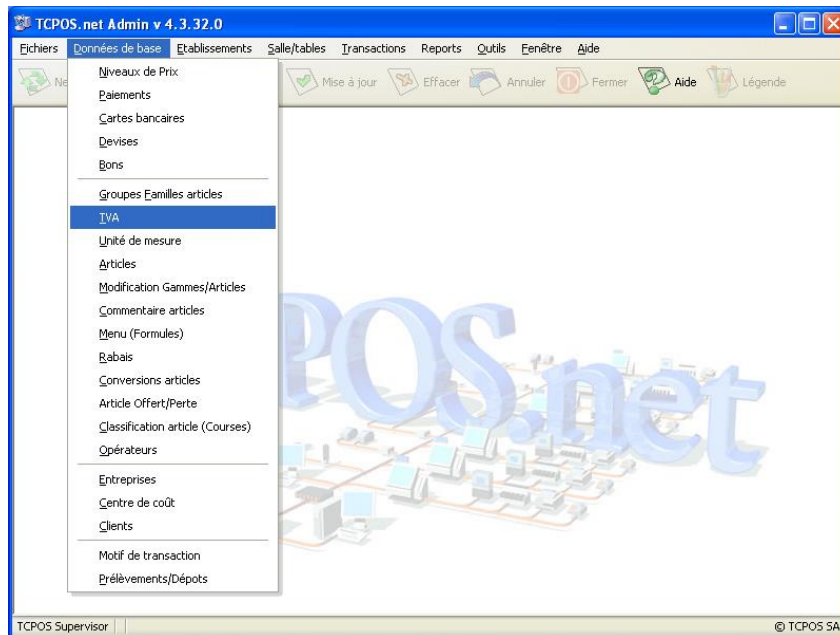
Cliquez sur rechercher puis modifier les taux ainsi que les libellés et finissez par « Mise à jour ».  
La mise à jour et prise en compte instantanément ou dès que la caisse se connecte au serveur.



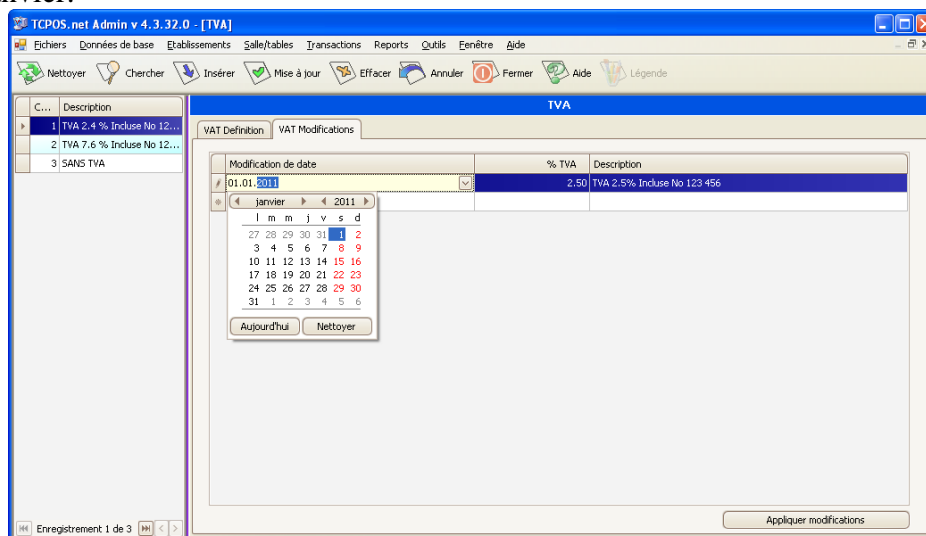
## MODIFICATION TVA TcPos Version avant 4.5

Deuxième solution, avant le 1 janvier 2018

Ouvrez l'admin de TcPos et cliquez sur le menu « Données de base » puis sur « TVA ».



Cliquez sur rechercher, sélectionnez l'onglet « VAT Modifications » puis sélectionnez la date de la mise à jour (Dans notre cas le 1 janvier 2018) ajoutez le taux ainsi que la description finissez en cliquant sur le bouton « Mise à jour ». La modification se fera automatiquement le 1 janvier 2018, comme tout système automatique, un contrôle de la modification est conseillé dès que possible après le 1<sup>er</sup> janvier.



En cas de questions, veuillez composer le 0848 302 303

**Tous nos vœux pour cette nouvelle année !!**